

## **Déclaration liminaire CGT à la délégation Spéciale des CSEC ENEDIS GRDF du 3 juin 2026**

Nous ne commencerons pas cette séance comme si de rien n'était.

Parce qu'aujourd'hui, dans les Industries Électriques et Gazières, ce qui est attaqué, ce ne sont pas seulement quelques lignes d'un accord salarial ou quelques missions administratives d'une caisse de retraite.

Ce qui est attaqué, c'est un modèle social.

Ce qui est attaqué, c'est le Statut.

Ce qui est attaqué, c'est la reconnaissance du travail des agents et de leur pénibilité.

Ce qui est attaqué, c'est l'héritage social construit depuis 1946 au service de l'intérêt général.

Trop, c'est trop... Sur la grille salariale, les employeurs tentent de nous vendre une modernisation. Mais derrière cela, il y a la réalité : une attaque en règle contre la grille de branche, contre les avancements, contre les garanties collectives. On nous parle d'attractivité, de fidélisation, de reconnaissance, de lisibilité, mais quand on regarde le contenu réel de l'accord, on voit autre chose : une transformation profonde du système de rémunération au bénéfice des employeurs. Quelques pourcentages par ci, quelques euros par-là, une prime d'astreinte légèrement revalorisée pour tenter de faire passer la pilule, alors que l'essentiel est ailleurs : suppression des repères NR, recul de la valeur des avancements, individualisation des parcours, éclatement de la grille commune, affaiblissement du contrôle collectif, autrement dit, plus d'arbitraire ! moins de droits garantis, plus de pouvoir donné aux directions locales, est qui fait que la carrière dépende uniquement du bon vouloir hiérarchique.

Ce projet n'est pas une réforme salariale, ni une modernisation. C'est une machine à casser la grille qui protège les agents et qui casse ce qui permet à chacune et chacun de se situer, de se comparer, et de comprendre son déroulement de carrière. Aujourd'hui, les agents connaissent les NR, ils savent ce qu'ils représentent, et ce que vaut un avancement et savent où ils se situent dans la grille. Demain, les employeurs veulent substituer ces repères collectifs à des coefficients hiérarchiques beaucoup plus difficiles à lire, beaucoup plus difficiles à contrôler, beaucoup plus faciles à piloter pour eux. La grille actuelle repose sur des repères communs, alors que le projet patronal organise leur dilution.

Une grille éclatée en milliers de positions, ce n'est pas un progrès, c'est une perte de repères collectifs, c'est une manière de rendre les comparaisons plus difficiles et d'isoler les agents les uns des autres. Les pas de 0,1 % sont présentés comme une souplesse, mais nous ne sommes pas dupes ces micro-pas sont un outil d'individualisation massive et permettent de fragmenter les déroulements de carrière, de saucissonner les augmentations, et de donner des marges de manœuvre supplémentaires en affaiblissant la portée réelle des garanties collectives. Hier, un avancement avait une valeur collective lisible. Demain, chacun pourra recevoir une petite fraction, selon des critères managériaux toujours plus opaques. Les employeurs prétendent garantir une augmentation individuelle minimum de 2 %. Mais dans notre grille, le repère moyen d'un NR était d'environ 2,3 %. Il faut donc appeler les choses par leur nom : sous couvert de modernisation, on organise une baisse de la valeur de l'avancement. Voilà la réalité politique de cet accord.

Les agents doivent comprendre que ce n'est pas seulement une nouvelle présentation de la grille, ni une affaire de coefficient. C'est une modification du rapport salarial et du rapport de force, par une reprise en main patronale des déroulements de carrière.

La revalorisation générale annoncée ne change rien à cette logique, une revalorisation de 1,8 % étalée sur trois ans, soit 0,6 % en 2027, 0,6 % en 2028 et 0,6 % en 2029, dans un contexte de perte de pouvoir d'achat, ce n'est pas une reconnaissance salariale. C'est une aumône étalée dans le temps. Les agents ne vivent pas avec des promesses à trois ans, ils paient leurs factures aujourd'hui, ils subissent l'inflation aujourd'hui, et ils voient leur pouvoir d'achat reculer aujourd'hui.

Et surtout, cette mesure ne garantit en rien la couverture de l'inflation et c'est bien là le cœur du problème. La CGT porte une revendication claire : le SNB doit couvrir l'évolution des prix. Le salaire doit permettre de vivre dignement de son travail, et les richesses produites par les agents doivent revenir aux agents. Les salariés des IEG ne demandent pas la charité, ils demandent leur dû et la reconnaissance de leur travail. Ils demandent le respect de leur statut, une vraie revalorisation salariale, immédiate, pérenne et collective. Bien sûr, les employeurs mettent en avant quelques mesures positives pour tenter de rendre l'accord acceptable : deux échelons supplémentaires en fin de carrière, une revalorisation de l'astreinte, un minimum de grille à SMIC + 2 %, et quelques ajustements à l'embauche. Mais ces éléments ne doivent pas masquer l'essentiel, ils servent de paravent à une transformation beaucoup plus profonde : la destruction progressive de la grille statutaire comme outil collectif de reconnaissance.

A ce titre, la CGT ne refuse pas les évolutions par principe. La CGT n'est pas contre l'amélioration de la grille ni contre une meilleure reconnaissance de l'ancienneté, de l'expérience et des qualifications, mais la CGT refuse que de petites avancées servent à faire accepter de grands reculs. Nous refusons qu'une revalorisation marginale serve à masquer l'individualisation des carrières, par quelques mesures ciblées servant à justifier l'éclatement de la grille.

Cette appréciation politique doit être entendue car cet accord ne se limite pas à modifier une grille, c'est un retour sur le vieux projet patronal : moins de statut, plus de management, moins de droits collectifs, plus d'arbitraire ; moins de garanties de branche, plus de décisions entreprise par entreprise. C'est une attaque structurante contre un pilier du Statut, et c'est précisément pour cela que nous faisons le lien avec la CNIEG, parce qu'il y a une cohérence dans ce qui se passe aujourd'hui dans les IEG, une cohérence politique, patronale et gouvernementale.

Avec la grille salariale, on s'attaque à la reconnaissance du travail pendant la carrière.

Avec la CNIEG, on s'attaque à la reconnaissance des droits après la carrière.

Avec la grille, on fragilise le salaire statutaire.

Avec la CNIEG, on fragilise l'outil de branche qui porte les droits à la retraite.

Dans les deux cas, on affaiblit ce qui est collectif national, statutaire et protecteur et ce sont les deux faces d'une même médaille. D'un côté, les employeurs veulent reprendre la main sur les déroulements de carrière, individualiser les augmentations, rendre la grille moins lisible et affaiblir le contrôle collectif. De l'autre, l'État envisage de réduire les missions de la CNIEG, sous couvert de rationalisation, de dette technique ou de mutualisation, alors même que cette caisse est un opérateur de branche central dans l'équilibre social des IEG.

La méthode est la même :

On commence par dire que rien n'est décidé, on parle de modernisation, on parle de simplification, on parle d'adaptation, on parle de contraintes techniques, puis peu à peu, on déplace les lignes, on réduit les garanties, on contourne les outils de branche et on transforme des droits collectifs en dispositifs pilotés ailleurs. Malheureusement, nous connaissons déjà cette mécanique, elle a déjà servi à justifier l'ouverture à la concurrence, et à justifier les réorganisations. Elle a déjà servi à justifier les suppressions d'emplois, et elle sert aujourd'hui à attaquer la grille salariale et la CNIEG.

La CGT le dit clairement : il ne s'agit pas de deux dossiers séparés, mais d'un même mouvement de démantèlement du contrat social des IEG. Notre réponse sera globale, comme le sont les enjeux. La CNIEG pilier de notre régime, n'est pas une variable d'ajustement, la grille salariale n'est pas une antiquité à démonter, le Statut national n'est pas un coût à réduire, car ce sont des conquêtes sociales, liées à des missions essentielles pour la Nation. La CNIEG incarne les spécificités du contrat social des IEG, elle est liée au Statut, à l'histoire de la branche et aux droits des actifs comme des retraités, vouloir transférer la gestion des retraites vers la CNAV, c'est ouvrir une brèche dangereuse dans l'édifice social des IEG.

Nous nous devons de rappeler que sans les agents des IEG, pas de continuité du service public, pas de transition énergétique, pas de réseaux capables d'intégrer les énergies renouvelables, pas de souveraineté industrielle, pas de sécurité d'alimentation du pays. On ne peut pas applaudir les agents quand il y a des tempêtes, des crises, des pics de consommation, des plans industriels à tenir, et ensuite leur expliquer qu'il faudrait accepter la casse de leurs droits au nom de la modernité. Cette hypocrisie doit cesser !

Les agents des IEG ne sont pas des variables d'ajustement, ils assurent la continuité du service public, garantissent l'alimentation électrique et gazière du pays, accompagnent la transition énergétique, entretiennent les réseaux, sécurisent les installations, répondent aux usagers, tiennent les objectifs industriels.

Le 22 juin 1946 le décret n°46-1541 approuve le statut national du personnel des industries électriques et gazières, et nous fêtons ses 80 ans cette année. « Le symbole est lourd »

Alors que notre branche devrait être renforcée, on voudrait l'affaiblir ! Alors que les agents devraient être reconnus, on leur propose une régression ! Alors que la CNIEG devrait voir ses missions confortées, certains envisagent de les transférer... Nous le disons solennellement, toucher à la grille salariale et à la CNIEG c'est toucher aux garanties collectives. Ce n'est pas seulement modifier des dispositifs techniques. C'est toucher à l'équilibre social de toute une branche, et en fragiliser le Statut. C'est affaiblir le service public de l'énergie et remettre en cause un compromis social construit depuis 1946 sur une idée simple : que des missions de service public essentielles pour la Nation, doivent s'appuyer sur des agents reconnus, protégés et respectés.

Dans une période où le pays a besoin de souveraineté énergétique, de réseaux renforcés, d'investissements publics, de compétences industrielles, de continuité de service et d'engagement des agents, ces attaques sont irresponsables. On ne construit pas l'avenir énergétique du pays en cassant les garanties de celles et ceux qui le font vivre. On ne prépare pas la transition énergétique en affaiblissant les salariés qui l'assurent au quotidien. On ne renforce pas le service public en démantelant les outils collectifs qui ont permis sa solidité. Face à une Direction qui se doit de mesurer la gravité de la période, la CGT exige donc l'abandon de ces logiques régressives.

Nous exigeons une vraie revalorisation salariale, immédiate, pérenne et collective. Nous exigeons une augmentation du SNB à la hauteur de l'inflation et des besoins des agents.

Nous exigeons le maintien d'une grille nationale de branche lisible, protectrice et opposable.

Nous exigeons le maintien de repères collectifs forts dans les déroulements de carrière.

Nous exigeons le refus de l'individualisation, de l'opacité managériale et de la casse des avancements.

Nous exigeons le maintien et le renforcement de la CNIEG comme opérateur de branche.

Nous exigeons le respect plein et entier du Statut national du personnel des IEG.

Les agents ne sont pas fatigués du Statut, ils sont fatigués qu'on l'attaque. Ils ne sont pas opposés à l'avenir, Ils s'opposent simplement à ce que l'avenir se construise contre eux. Ils ne défendent pas des privilèges, ils défendent des droits conquis, utiles au service public et indispensables à la reconnaissance

de leur travail. La CGT n'est pas là pour accompagner le recul social, ni pour commenter la casse, et surement pas pour donner une caution sociale à des décisions déjà écrites. Nous sommes là pour défendre les agents, organiser leur rapport de force et porter une autre ambition pour les IEG : celle d'un service public renforcé, d'un Statut respecté, d'une CNIEG confortée, et de salariés enfin reconnus à la hauteur de leur engagement.

La Direction doit entendre ce message : les agents ne resteront pas spectateurs du démantèlement de leurs droits.

S'il faut défendre la grille, nous défendrons la grille.

S'il faut défendre la CNIEG, nous défendrons la CNIEG.

S'il faut défendre le Statut, nous défendrons le Statut.

Parce qu'en réalité, c'est la même bataille : celle de la dignité des agents, de la justice sociale et de l'avenir du service public de l'énergie.

Ceux qui vivent sont ceux qui luttent.